

Bulletin d'information

N° 38 - Février 2017

ASSEMBLEE GENERALE du 14.01.17

Compte rendu (en bref...)



Association de Sauvegarde et
de Mise en Valeur du Site.
Montméjean
12720 St André de Vézines

TRAVAUX ET RUINE « CROS » : LES DECISIONS PRISES PAR L'AG



Parallèlement à la poursuite des travaux à réaliser (menuiseries extérieures, électricité, sanitaire, plancher et escalier mezzanine, sols), l'A.G a décidé :

L'ACCEPTATION DU TRANSFERT DE PROPRIETE DE LA RUINE « CROS »

Le transfert s'opèrerait pour l'euro symbolique. L'AG se prononce pour que ce transfert s'accompagne de la cession de la parcelle sur laquelle a été aménagé le jardin botanique.

Si la cession devient effective, il est décidé dans un premier temps de sécuriser les parties de ce bien qui présentent des risques du fait de leur délabrement (consolidation et mise en place d'une clé pour le maintien de la voûte encore en place

DEMARCHES POUR L'ACHAT D'UNE PARCELLE EN CONTREBAS DE LA MAISON DE L'ASSOCIATION

Contact à établir avec le propriétaire de la parcelle n° 59

TRESORERIE / BILAN DE 2016

La trésorerie en quelques chiffres

- Travaux financés : 2 023 €
 - Autres charges courantes : 371 €
 - Produits (dons adhérents) : 790 €
 - Produits (net repas annuel) : 1 302 €
 - Hors comptes : souscription Fondation du Patrimoine : 4 170 € (à clôturer en 2017)
 - Déficit courant 2016 : 302 € (2015 : - 4 426€)
-
- subventions : une accordée par la Région pour l'électricité (à liquider en 2017) l'autre en cours d'instruction au Département mais qui sera refusée, le Département (C.D. 12) ne finançant plus que les collectivités territoriales

Passage de relai pour la trésorerie

Suite à la démission de Colette Louanges, Marie-Jo CARTAYRADE a été nommée trésorière pour assurer à compter du 01.01.17 le suivi et la gestion des comptes de l'association.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Hormis le changement de trésorière, l'AG a reconduit le bureau dans sa composition et fonctions antérieures



RUINE « CROS »

LIVRE SUR L'HISTOIRE DE MONTMEJEAN ET DU MOULIN DE CORP

Il est procédé à un échanges de vues sur la publication du livre. Auparavant, il est décidé de communiquer la nouvelle rédaction proposée par Jean-Jacques ANDRE à quelques volontaires (4/5 personnes maxi) afin d'avoir davantage d'avis sur les points à modifier de façon à ce qu'ensuite un petit groupe de travail puisse réaliser la version définitive.

FIN DU COMPTE RENDU DE L'AG DU 14.01.17

Dernières nouvelles



Effondrement de la voûte d'une maison au centre du hameau de Montméjean

Faute de mesures de sauvegarde, une partie de la toiture d'une maison située au centre du hameau s'est effondrée le 3 février dernier. Quelques jours plus tard un autre pan de mur extérieur a cédé.

Il est à craindre, compte tenu de l'état de ce bien que d'autres parties du bâtiment ne s'effondrent à leur tour.

L'association dont l'objectif principal est la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine ne peut que déplorer cet état de fait.